



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
Direction de la Coordination et de
l'Appui Territorial**

Confidentiel

ARRÊTÉ DCAT/BEPE/N° 200

30 NOV. 2020

Imposant à la société AQUAREVE les prescriptions du présent arrêté, visant à acter l'antériorité au titre de la rubrique 4220 et limitant le stockage d'explosifs, pour l'exploitation d'un dépôt de stockage d'artifices de divertissement au lieu-dit « Côte du moulin », sur le territoire de la commune d'HOMBOURG-BUDANGE.